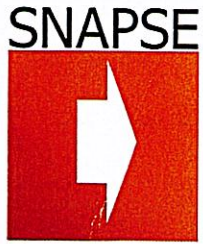


COURRIER ARRIVÉ



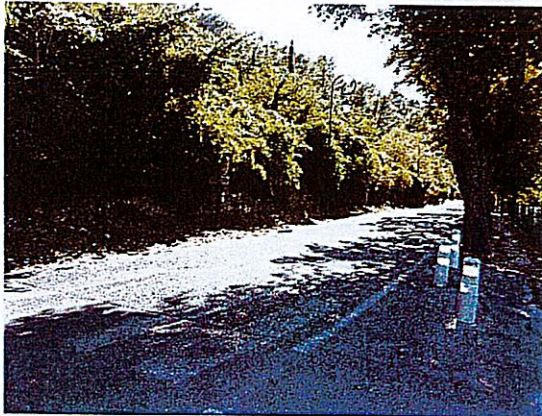
11 FEV. 2025

MAIRIE DE SOLLIES-VILLE

Uu HG 12/00
Proposition
d'honoraires

Commune de Sollies Ville :

Projets de Voiries et Réseaux Divers



Commune de SOLLIES VILLE

Mairie

Avenue 6ème Rts 8

83 210 SOLLIES VILLE

Date : 05/02/2025

Référence : 2025-14

Mission :

Maitrise d'œuvre de
conception VRD



Projets de Voiries et Réseaux Divers - 2025

Commune de SOLLIES VILLE

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le

ID : 083-218301323-20250310-07_2025-AI

Ind :

FICHE D'IDENTIFICATION

Intitulé du projet : Projets Voiries et Réseaux Divers - 2025

Adresse du site : Commune de SOLLIES VILLE

COORDONNEES CLIENT

Organisation : Commune de SOLLIES VILLE

Représentant : Alain SABRIE et Bruno CORDIER

Téléphone : 04 98 13 80 30

Email : techniques.solliesville@orange.fr

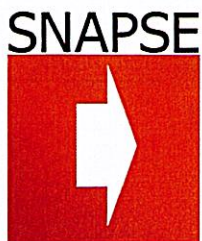
DOCUMENT

Phase : Proposition d'honoraires

Référence : 2025 14

Nom du fichier : Proposition d'honoraires – Maîtrise d'œuvre VRD

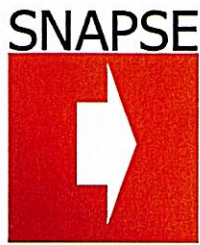
Rédacteur : Romain TERRE



Ind :

SOMMAIRE

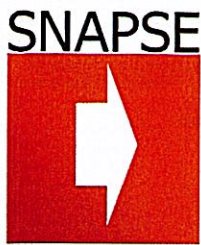
1	PROGRAMME DES TRAVAUX	4
2	CONTENU DE LA MISSION	6
3	PROPOSITION D'HONORAIRES	8
3.1	Montant de la proposition	8
3.2	Modalités de facturation et de règlement	9
3.3	Rupture anticipée	9



1 Programme des travaux

Dans le cadre de sa politique d'investissement, la commune de SOLLIES VILLE envisage la réalisation de projets d'aménagements de Voiries et Réseaux Divers en différents endroits de son territoire. Les projets concernent les sites suivants :

- **1/ Chemin des Floralties / Elargissement Virage :**
 - o Elargissement du virage,
 - o Construction d'un ouvrage de soutènement,
 - o Remplacement du caniveau grille existant,
 - o Pose de caniveau grille,
 - o Raccordement sur le réseau pluvial,
- **2/ Chemin des Floralties / Poteau Incendie :**
 - o Construction d'un muret de soutènement en vue de la pose d'un Poteau Incendie
- **3/ Chemin des Floralties / Bordure Ilot ou Busage :**
 - o Fourniture et pose de bordures d'ilot en limite du caniveau à ciel ouvert OU
 - o Busage + pose d'un caniveau type CC1
 - o Reprise de la signalisation,
- **4/ Impasse des Daix / Elargissement de voirie :**
 - o Busage du canal des arrosants et élargissement de la voie
- **5/ Chemin de la Calade / Réfection de voirie :**
 - o Fourniture et mise en œuvre d'enrobés de voirie
- **6/ Chemin des Selves / Réfection de voirie :**
 - o Fourniture et mise en œuvre d'enrobés de voirie
- **7/ Route des Selves / Purges de voirie & Glissières de sécurité :**
 - o Renforcement de chaussée par la création de poutre de rives,
 - o Purges ponctuelles du tapis d'enrobés,
 - o Remplacement ponctuel de glissières de sécurité métallique,
- **8/ Avenue Grisolle / GC pour réseaux IRVE/VIDEO + Réfection trottoir :**
 - o Réalisation du génie civil pour le réseau IRVE,
 - o Réalisation du génie civil pour le dispositif de vidéoprotection
 - o Reprise des trottoirs en enrobés,



- **9/ Route des Combes jusqu'au Virage du Chemin des Floralies :**
 - o Fourniture et mise en œuvre d'enrobés de voirie
 - o Busage de la 1^{ère} partie du chemin (côté Route des Combes)

- **10/ Réfection du parking qui jouxte le cimetière :**
 - o Aménagement du parking existant,
 - o Maintien d'un revêtement drainant (sable stabilisé renforcé)

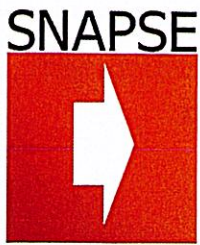
En vue de pouvoir réaliser un éventuel arbitrage financier sur la réalisation effective de ces travaux dans le courant de l'année 2025, la commune de SOLLIES VILLE souhaite s'attacher les services d'un bureau d'études spécialisé en Voirie et Réseaux Divers afin de produire un dossier technique de niveau AVP permettant d'obtenir un chiffrage prévisionnel des travaux envisagés.

2 Contenu de la mission

Cette mission d'AVANT PROJET sera réalisée par la partie VRD du bureau d'études pluridisciplinaire SNAPSE.

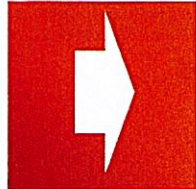
Suite à la réunion préparatoire de maîtrise d'œuvre permettant de définir avec précision le besoin du maître d'ouvrage, les contraintes du site, le planning général de l'opération, etc... le cabinet SNAPSE effectuera les missions suivantes :

- **1/ Chemin des Florales / Elargissement Virage**
 - Etablissement d'un plan topographique complémentaire,
 - Etablissement d'un plan d'aménagement,
 - Etablissement d'un plan réseaux,
 - Etablissement d'une coupe de principe au droit de l'ouvrage de soutènement,
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux,
- **2/ Chemin des Florales / Poteau Incendie**
 - Réalisation des métrés sur le site
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux,
- **3/ Chemin des Florales / Bordure Ilot ou Busage**
 - Réalisation des métrés sur le site,
 - Réalisation d'une coupe type pour chaque version,
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux – Version Bordures,
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux – Version Busage,
- **4/ Impasse des Daix / Elargissement de voirie**
 - Etablissement d'un plan d'aménagement,
 - Etablissement d'un plan réseaux,
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux,
- **5/ Chemin de la Calade / Réfection de voirie**
 - Réalisation des métrés sur le site
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux,
- **6/ Chemin des Selves / Réfection de voirie**
 - Réalisation des métrés sur le site
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux – Version Enrobés,
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux – Version Bicouche,
- **7/ Route des Selves / Purges de voirie & Glissières de sécurité**
 - Réalisation des métrés sur le site
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux



Ind :

- **8/ Avenue de Grisolles / Génie civil pour réseaux IRVE/VIDEO + Réfection trottoir**
 - Etablissement d'un plan d'aménagement,
 - Etablissement d'un plan réseaux,
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux,
- **9/ Route des Combes / Réfection de voirie + Reprise du réseau pluvial**
 - Réalisation des métrés sur le site
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux
- **10/ Parking du cimetière / Réfection de voirie**
 - Etablissement d'un plan d'aménagement,
 - Etablissement d'une estimation prévisionnelle des travaux,



3 Proposition d'honoraires

3.1 Montant de la proposition

Suivant la demande du maître d'ouvrage, le cabinet SNAPSE propose les conditions financières suivantes pour l'établissement d'une mission de niveau AVP* :

<u>0/ Levé topo complémentaire Floralies Virage</u>	650, 00 € HT
<u>1/ Chemin des Floralies / Elargissement virage</u>	2 500, 00 € HT
<u>2/ Chemin des Floralies / Poteau Incendie</u>	400, 00 € HT
<u>3/ Chemin des Floralies / Bordure Ilot ou Busage</u>	400, 00 € HT
<u>4/ Impasse des Daix / Elargissement de voirie</u>	950, 00 € HT
<u>5/ Chemin de la Calade / Réfection de voirie</u>	500, 00 € HT
<u>6/ Chemin des Selves / Réfection de voirie</u>	500, 00 € HT
<u>7/ Route des Selves / Réfection de voirie</u>	500, 00 € HT
<u>8/ Avenue de Grisolle / Réseaux + Trottoirs</u>	650, 00 € HT
<u>9/ Route des Combes / Réfection de voirie + Pluvial</u>	500, 00 € HT
<u>10/ Parking du cimetière / Réfection de voirie</u>	400, 00 € HT
TOTAL HT	7 950, 00 € HT
MONTANT TVA	1 590, 00 €
MONTANT TTC	9 540, 00 € TTC

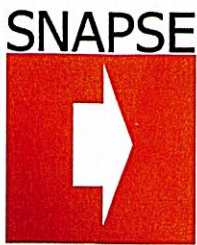
Dressée par le cabinet SNAPSE
Le 06/02/2025

Le Maître d'ouvrage
« Bon pour accord »
A, le

CABINET SNAPSE
140, Rue du Mas de Fustier
83390 PUGET-VILLE
Tél. 04.94.28.28.28
Fax 04.94.13.86.30
SIRET : 413 619 668 00031 - APE 7022Z

* Cette proposition n'intègre pas de prestations de levé topographiques pour les sites 2 - 3 - 5 - 6 - 8 - 9 - 10

* Cette proposition n'intègre de prestations sur le volet géotechnique, structure et hydraulique.



3.2 Modalités de facturation et de règlement

Le cabinet SNAPSE demande les conditions de règlement suivantes :

Facturation au fur et à mesure de l'avancement des prestations.

Règlement à 30 jours sur présentation de facture, par chèque libellé à l'ordre de SNAPSE
Ou virement bancaire sur compte :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

code banque	code guichet	numéro de compte	cle RID
19106	00015	08043480007	52
Domiciliation		CA TOULON PRO	04 22 37 04 10

N° de compte international - International Banking Account Number (IBAN)	
FR76 1910 6000 1508 0434 8000 752	
Domiciliation - Bank Identification code (BIC)	AGRIFRPP891

3.3 Rupture anticipée

En cas de rupture anticipée du marché, quelle qu'en soit la cause, la société SNAPSE facturera au maître d'ouvrage le montant de sa mission au stade de son avancement au moment de la rupture.

En cas de non-paiement de ses honoraires pendant plus de 90 jours, la société SNAPSE est fondée à résilier le présent marché aux torts exclusifs du maître d'ouvrage.

Dans ce cas, la société SNAPSE signifie la rupture du marché et son motif et établit une facture définitive de ses honoraires, à leur avancement réel, majoré des intérêts moratoires et d'une pénalité forfaitaire de 20 % du montant total initial du marché.

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le



ID : 083-218301323-20250310-07_2025-AI
